

Madame la Rectrice,

Vendredi dernier, Dominique Bernard, professeur à la cité scolaire Gambetta-Carnot à Arras a été assassiné durant son service. Plusieurs autres personnels ont été grièvement blessés.

La Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle de Force Ouvrière réitère ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux collègues et aux élèves de l'établissement dont elle partage l'effroi.

Pour la FNEC-FP-FO, cet événement tragique souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger, autrement que par le discours, l'École publique et ses personnels qui sont au service du droit à l'instruction des élèves.

Trois ans après le meurtre de Samuel Paty, il est toujours possible de rentrer dans un établissement scolaire avec une arme.

Après les moments de douleur, de recueillement et d'hommages, le temps des questions est arrivé.

Voici la principale d'entre elles : que comptent faire l'État et les différentes collectivités, pour qu'un terroriste ou toute personne mal intentionnée ne puisse pas pénétrer dans un établissement scolaire avec une arme, que ce soit par l'entrée principale ou de service ?

Dès aujourd'hui, les collectivités, chacune pour leurs compétences respectives, doivent répondre aux demandes de réparations des équipements de sécurité émises par les Chefs d'établissement, les gestionnaires ou les adjoints gestionnaires. Certaines demandes sont en souffrance depuis des mois voire des années, le contexte actuel impose d'y répondre de toute urgence !

Le Ministre a indiqué qu'une enquête flash va être menée pour connaître les failles de sécurité des établissements scolaires. C'est à se demander si les sollicitations d'intervention des personnels de direction, des Directeurs d'école et des Chefs de services sont lus par les administrations et les collectivités.

Cela nous fait penser aux enquêtes chronophages pendant la crise sanitaire destinées à faire un inventaire des moyens technologiques des familles afin de pallier aux manques. Cela n'avait été suivi d'aucun effet !

Les alertes émises par les personnels dans le registre santé sécurité doivent aussi être traitées rapidement par l'administration. Ce sont 130 fiches inhérentes au seul risque lié à l'insécurité de la situation de travail qui ont été saisies du vendredi 13 octobre au mercredi 18 octobre. Elles concernent 15 établissements. La FNEC-FP FO a d'ailleurs alerté vos services sur la situation du collège Victor Hugo d'Auby qui a été prise en considération par vos services. Cependant, quelles réponses vont être données aux collègues qui attendent parfois des actes concrets de la collectivité en charge des bâtiments depuis des années ?

L'État doit contraindre les collectivités à faire les travaux nécessaires et si besoin, se substituer à elles.

L'argent existe pour les aider à financer les travaux de sécurisation. L'abandon du Service National Universel, revendiqué depuis toujours par la FNEC-FP-FO, permettrait de dégager pour l'École les deux milliards d'euros par an mentionnés dans le rapport d'information du Sénat du 8 mars 2023.

Des personnels de l'académie ne se sentent pas en sécurité dans leur établissement ou service. Ils ne se sentent pas en sécurité dans l'exercice de leurs missions et ils n'ont pas à être sanctionnés quand ils exercent leur droit de retrait face à une situation particulièrement dangereuse, ni à être réprimandés quand ils remplissent une fiche RSST.

Des élèves et des étudiants ne se sentent pas en sécurité dans leur établissement. Leurs parents s'inquiètent de les savoir dans des lieux ciblés par des terroristes.

L'École publique doit être une enceinte protégée.

On ne peut pas remercier les agents du service public à chaque événement tragique comme l'a encore fait le Président vendredi dernier, et continuer à mener une politique qui sape leurs conditions de travail et mine leur statut. Nous avons maintes fois rappelé que le statut général des fonctionnaires doit être le garant de leur indépendance et de leur sécurité.

L'École publique attend des actes forts, et non de belles paroles !

Ces actes doivent aussi porter sur les recrutements statutaires nécessaires dans tous les corps pour que les élèves soient davantage encadrés et accompagnés. Cela contribuera à prévenir les risques de dérive et les comportements dangereux. Les circonstances exigent l'annulation immédiate des 2 500 suppressions de postes d'enseignants programmées à la rentrée 2024 (après les 2 000 qui ont déjà eu lieu à la rentrée 2023) et de procéder aux créations de postes d'enseignants, mais aussi de PsyEN, de CPE, d'infirmières, d'assistantes sociales, de médecins, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED... nécessaires pour encadrer les élèves dans les meilleures conditions possibles.

La FNEC-FP-FO demande qu'une enquête soit menée rapidement par la F3SCT, et pas dans 8 mois comme ce fut le cas lors de l'assassinat de Samuel Paty.

Nous vous remercions néanmoins d'avoir convoqué cette formation spécialisée académique exceptionnelle.

Nous remercions aussi les personnels du rectorat pour leurs accompagnements de la communauté éducative durant cette crise.

Merci pour votre attention.